



**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte rendu du Conseil d'UFR SEGGAT du jeudi 19 février 2026 à 13h30**

Salle de Conseil du Bâtiment B

---

**Membres présents** (par collège) :

**Collège A** : Jean Bonnet, Daniel Delahaye, Nicolas Drouhin, Thierry Feuillet, Philippe Madeline, Fabrice Valognes

**Collège B** : Francois Beauvais, Cécile Le Corroller, Elodie Maureau, Romain Reulier, Stéphane Valognes

**Collège BIATSS** : Nicolas Blanpain, Didier Fontaine, Naïg Lescuyer-Fleury, Marine Cadic

**Collège usagers** : Noémie Alves, Lenny Bouillaguet, Apolline Dodemand

**Personnalités extérieures** :

**Procurations** : Fanny Simon à Jean Bonnet, David Gaillard à Daniel Delahaye, Benoît Raoulx à Stéphane Valognes

**Invités** : Olivier Cantat, Sylvie Blasco, Fabien Guillot, Carine Leroy

**Présidé par** : Sébastien Courtin

### **1- Approbation du PV du conseil d'UFR du 23/01/2026**

Vote :

<b>Ne Participe Pas au Vote :</b>	<b>1</b>
<b>Abstention :</b>	
<b>Contre :</b>	
<b>Pour :</b>	<b>20</b>

### **2- Politique emploi 2025/2026 expliquée par Elodie Saillant et Sandy Campart**

Sébastien Courtin fait un propos introductif rappelant les demandes effectuées par l'UFR SEGGAT lors de la politique d'emplois 2025-2026 :

Politique BIATSS :

**Priorité 1 : Départ à la retraite de Carole Zouaoui (UFR SEGGAT laboratoire CREM et ESO)**

Corps d'emploi demandé : ATRF ; BAP : J Fonction : Gestion financière

**Priorité 2 : Titularisation Ugo Legentil (UFR SEGGAT, laboratoire ESO)**

Corps d'emploi demandé : IGE ; BAP : D Fonction : Ingénieur d'études

**Renouvellement de la demande de requalification du poste d'Anne Breillot (UFR SEGGAT):  
Demande non classée (comme convenu lors de nos derniers échanges avec RH), puisque  
cette demande avait été acceptée l'an passé.**

Corps d'emploi demandé : ATRF ; BAP : J Fonction : Technicienne en formation et orientation-  
insertion professionnelle

Politique enseignants-chercheurs :

*Département d'économie et de gestion*

**Priorité 1 : Poste 1 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05**

Remplacement 05MCF0364 Départ en retraite de Sophie Lecostey au 01/10/2024.

**Priorité 2 : Poste 2 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05**

Remplacement 05MCF0373 Mutation de Frédéric Chantreuil au 01/09/2022.

**Priorité 3 : Poste 3 UFR SEGGAT-CREM : PU 05**

Remplacement 05PR0076 : Départ en retraite de Frédéric Gavrel au 01/09/2020.

**Priorité 4 : Poste 4 UFR SEGGAT-CREM : MCF 05**

Remplacement 05MCF0368 Mutation de Olivier DAGNELIE au 01/09/2021.

*Département de géographie et d'aménagement des territoires*

**Priorité 1 : Poste 1 UFR SEGGAT-ESO : MCF 23**

Remplacement 23MCF029 Recrutement PU (Montpellier) de Nicolas Boutes au 01/09/2024.

**Priorité 2 : Poste 2 UFR SEGGAT-IDEES : MCF 23**

Remplacement 23MCF1370 Mutation de Candide Lissak au 01/09/2023.

**Seul le poste de MCF 23 a été attribué.**

Sébastien Courtin souhaite également revenir sur la situation particulière du poste de finance. Au-delà du fond (non attribution d'un poste à 100%), déjà très inquiétant, c'est **l'absence de communication** qui interroge profondément.

Un petit rappel de la chronologie des sollicitations restées sans réponse

- **30 septembre** : message co-signé par la direction de l'UFR à destination d'Élodie Saillant et Sandy Campart (services concernés en copie). *Aucune réponse.*
- **9 octobre** : nouveau message co-signé par la direction de l'UFR et les directrices de département, mêmes destinataires. Réponse d'Élodie Saillant annonçant la mise en place rapide d'une réunion. La réunion **n'a jamais été fixée.**
- **7 novembre** : message conjoint direction UFR / directions des laboratoires / directions de département, en ajoutant Lamri Adoui. *Aucune réponse.*
- **24 novembre** : nouvelle demande adressée directement à Lamri Adoui pour obtenir un rendez-vous avec la direction de l'UFR et les laboratoires. *Aucune réponse.*

- **4 décembre** : Carine Leroy a finalement obtenu un rendez-vous le 4 décembre avec Élodie Saillant et Radia Rezki-Malek (DRH adjointe), en présence de Naïg Lescuyer. Il est clairement dit lors de cette réunion :
  - aucune personne ne sera mise à disposition des composantes pour la gestion financière ;
  - la DFB est « en cours de réorganisation », sans calendrier communiqué ni explication des impacts ; aucune solution opérationnelle ne nous a été proposée ;
- **11 décembre** : message conjoint direction UFR / directions des laboratoires / directions de département à Geraldine Bodet (DGS), pour que l'administration nous indique clairement un Vademecum administratif et financier des Unités de Recherche de SEGGAT à compter de janvier 2026
- **19 décembre** : Réponse de Geraldine Bodet, avec un rendez-vous fixé avec Carine Leroy et Naïg Lescuyer) le 5 janvier avec DRH et DFB, pour voir comment s'organiser.

Suite au rendez-vous du 5 janvier 2026 et ceux depuis le 13 janvier 2026, la Direction des Finances et du Budget met à disposition de l'UFR SEGGAT Ophélie Dit Dérouville, gestionnaire financière. Celle-ci est présente à mi- temps dans le bureau de Naïg Lescuyer-Fleury (mardi matin, jeudi toute la journée et vendredi matin).

Nous sommes entièrement satisfaits de son travail fait avec rigueur et professionnalisme. Cependant, elle est confrontée à une charge de travail qu'elle ne peut effectuer sur un temps partiel dans le service, compromettant la viabilité de la stratégie à plus long terme. Ce risque n'a rien d'inattendu : il a été documenté à chaque étape du dialogue stratégique, du dialogue budgétaire et de nos échanges RH.

Sandy Campart prend ensuite la parole et revient sur les aspects macroéconomiques de la santé financière de l'Université de Caen Normandie. Il rappelle la situation budgétaire présentée lors de la réunion d'information ouverte à l'ensemble des personnels le mardi 27 janvier, soulignant notamment que l'université a voté un budget en déficit de 5 millions d'euros.

Il présente ensuite des éléments chiffrés spécifiques à l'UFR SEGGAT, en indiquant que, depuis le premier mandat de Lamri Adoui, la situation est globalement à l'équilibre concernant les équivalents temps plein d'enseignants-chercheurs, et en augmentation pour les personnels BIATSS. Cette évolution s'explique notamment par le développement de l'activité de recherche et par l'augmentation des contrats associés.

Les chiffres dont dispose la direction de l'UFR ne sont cependant pas en concordance avec ceux de la présidence. À la suite du conseil, la direction de l'UFR a transmis un tableau récapitulatif des départs et des arrivées afin que les échanges lors du prochain dialogue budgétaire puissent se faire sur la base de données partagées et cohérentes.

Élodie Saillant revient ensuite sur la question du poste finance. Elle explique que la direction des finances a engagé un processus de réorganisation à la suite de l'arrivée d'Alexandre Lebailly, nouveau directeur. Cette réorganisation concerne l'ensemble des fonctions financières de l'université. Elle reconnaît que le délai de réponse apporté à l'UFR SEGGAT a été trop long. Par ailleurs, un travail est également engagé sur la dématérialisation de certaines tâches afin de faciliter les démarches des collègues enseignants-chercheurs comme des personnels administratifs.

Olivier Cantat insiste pour sa part sur la charge croissante que font peser les nouveaux contrats de recherche – témoignant de la dynamique de l’UFR – sur les épaules des gestionnaires financiers. Certains contrats, qui ne devraient pas relever de l’UFR, sont malgré tout gérés à ce niveau.

Sandy Campart indique également qu’une réflexion est en cours concernant la DRI.

Enfin, Naig Fleury rappelle que l’arrivée d’Ophélie ne permet pas à elle seule d’absorber l’ensemble de la charge de travail. Elle souligne la nécessité de rester attentif aux conditions de travail afin d’éviter une situation de surcharge ou de mal-être au travail.

### **3- Informations générales**

#### **- Architecture de la future offre de formation 2028-2034**

Les directeurs des composantes ont été destinataires de la circulaire relative à l’architecture de la nouvelle offre de formation. Celle-ci est accompagnée d’une fiche projet de création/transformation et d’un tableau regroupant les formations de la composante. Les documents complétés, après validation du conseil de composante, sont à retourner à la DEVE pour le 15 mai. Les prochains conseils d’UFR étant programmés le 7/04 et le 28/05, un conseil d’UFR exceptionnelle sur la question aura lieu en mai.

#### **- Célébration des 10 ans de l’UFR le vendredi 19 juin 2026 16h30/20h**

Des expositions d’affiches et de posters présentant des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre de nos formations seront proposées, par exemple à partir du stage de terrain des étudiants de L3 de géographie ou encore de panneaux présentant des économistes. Des panneaux ou affiches valorisant les travaux des enseignants-chercheurs pourraient également être mis en place, comme l’exposition consacrée à l’Atlas social de Caen. Pour toute suggestion / proposition, s’adresser à Nicolas Blanpain, Tony Volla ou Sylvie Blasco.

#### **- Bilan Journée porte ouvertes du 24 janvier 2026 :**

Le bilan des JPO qui ont eu lieu le samedi 24 janvier est très satisfaisant. La participation des étudiants et étudiantes, des personnels administratifs, ainsi que de très nombreux enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, est à souligner. Deux points sont à noter :

- Beaucoup de demandes sur les Masters, il serait donc utile que des étudiants et étudiantes en Master soient présents.
- Proposer un format différent des présentations des formations en amphithéâtre qui n’ont pas fait le plein.

#### **- Rencontres avec partenaires extérieurs :**

- Une rencontre a eu lieu le 19 janvier avec la filière cidricole, qui souhaite mettre en place un observatoire. Sébastien Courtin et Maxime Marie ont participé à ce temps d’échange afin de présenter les formations de l’UFR ainsi que les possibilités d’études, de projets tutorés et d’accueil de stagiaires pouvant être envisagées en lien avec la filière. Une deuxième rencontre aura lieu courant mars.
- La direction de l’UFR, accompagnée de la direction des deux départements, rencontrera le 5 mars Jean-François Morlay et Guillaume Lelong, de la direction du Développement Territorial d’EDF. L’objectif, comme dans le cadre des

échanges avec la filière cidricole, est de présenter les formations de l'UFR et d'identifier les stages potentiellement proposés par EDF.

#### **4- Sécurisation du déroulement des examens – Propositions du groupe de travail**

Ce groupe de travail est piloté par Marine Cadic et y ont participé : Charlotte Mancel, Nathalie Beaudegel, Marine Folliot, Sylvie Blasco, David Gaillard, Fabrice Valognes, Sébastien Courtin et Carine Leroy.

A l'issue de la première session d'examens de licence pour l'année universitaire **2025-2026**, plusieurs points, plus ou moins problématiques, ont été soulevés et nécessitent que des précisions soient apportées à l'échelle de l'UFR, notamment :

- l'organisation de la scolarité ;
- l'heure d'arrivée des surveillant.e.s aux épreuves ;
- le manque de surveillant.e.s et la question d'un minimum de surveillance par enseignant.e ;
- la gestion des retardataires ;
- la justification de l'identité des étudiant.e.s pour pouvoir composer ;
- la situation des étudiant.e.s réalisant une épreuve informatique en dehors de la salle prévue ;
- la mutualisation des examens.

En amont de la première rencontre un message a été transmis à l'ensemble des enseignants et enseignantes pour les inviter à participer, leur communiquer les points ci-dessus et les inviter à faire remonter d'autres difficultés ou points à améliorer.

A l'issue de deux réunions de ce groupe de travail, deux documents ont été rédigés. L'un à destination des étudiants et l'autre à destination des enseignant.e.s-chercheur.e.s (cf. documents transmis). Le document étudiant-étudiante sera signé obligatoirement par les étudiantes et étudiants.

Par ailleurs, il a été proposé de regrouper les aménagements dans la salle AC137 et que celle-ci soit surveillée par un contrat étudiant. Le calcul du coût financier est en cours. Une solution doit être trouvée pour répondre aux éventuelles questions des étudiants sur le sujet de l'épreuve.

Le document intitulé « Recommandations pour le déroulement des examens – Enseignant-es et enseignant-es-chercheur-euses », élaboré à partir du Règlement commun des études 2022-2027, a donné lieu à de nombreux échanges et débats. Son utilité a notamment été interrogée.

Pour rappel, ce document vise à améliorer le déroulement des examens pour l'ensemble des acteurs concernés (gestionnaires de scolarité, enseignant-es et étudiant-es). Conçu comme un support synthétique, il apporte des réponses aux difficultés rencontrées et précise les modalités d'organisation à destination des nouveaux arrivants au sein de l'UFR.

Il est proposé d'organiser une réunion, après les vacances de février, afin de réexaminer collectivement son contenu.

Le document à destination des étudiant·e·s a, quant à lui, pour objectif de constituer une piqûre de rappel du règlement général des examens de l'Université de Caen Normandie. La question de son utilité a également été discutée. Ce point fera l'objet de nouveaux échanges lors de la prochaine réunion consacrée à ce sujet.

#### **5- Candidats.es pour être référents.es égalité/diversité**

En raison d'une modification du calendrier fixé par la vice-présidente déléguée à l'égalité et la mission égalité, ce point est reporté au conseil d'UFR du 7 avril 2026.

#### **6- Demandes de financements de projets pédagogiques, de recherche ou pour des manifestations scientifiques**

16 financements ont été accordés pour l'année universitaire 2025/2026 soit une somme de 17 670€ alloués. Deux projets ont été annulés, trois ont été reportés et pour ceux réalisés la somme dépensée a été parfois inférieure à celle allouée. Au total 10 552 € ont été dépensés.

Comme convenu un bilan succinct va être demandé aux porteurs des projets financés.

Nous avons reçu 3 demandes de financements :

- 200€ pour le projet de « Banquet final » de Julien Henriot.
- 1000€ pour le projet une manifestation scientifique prenant la forme d'une école de recherche dédiée à l'entrepreneuriat et à l'innovation non conventionnelle de Nabil Khelil. Ce projet avait eu l'accord de financement par le conseil d'UFR de juin 2025 mais il a été reporté à octobre 2026.
- 800€ pour le projet « Histoire de la pensée économique théâtralisée » de Muriel Gilardone. Octobre 2026.

Vote : Favorable à l'unanimité

#### **7- Circulaire liée aux conseils de perfectionnement 2025/2026 (Guide pratique, composition, compte-rendu)**

La circulaire et les documents annexes sont sur l'espace partagé. Pour rappel il est demandé aux responsables des diplômes de veiller à utiliser le modèle de compte-rendu.

Pour rappel, ce rapport doit être rédigé par le ou la président·e du conseil de perfectionnement. Les rapports relatifs à l'année 2025/2026 devront être transmis par la direction de la composante à la DEVE au plus tard le 15 septembre 2026.

Il est constaté que les modalités de désignation des étudiant-es au sein des conseils de perfectionnement diffèrent selon les formations, et qu'un cadrage/ une information plus précise à leur attention apparaît nécessaire.

Autre remarque, un temps d'échanges de pratiques entre présidents/présidentes de conseils de perfectionnement serait apprécié.

#### **8- Tarification des formations ouvertes à la FA et la FC pour l'année universitaire 2026/2027**

Pour les formations ouvertes à la FC, il est proposé au conseil d'UFR de maintenir les tarifs votés en 2025/2026.

Pour les formations en alternance, il est proposé de maintenir les tarifs votés en 2025/2026 (tarif proposé dans le tableau M1&M2 CGE BPAC : 8 516 € et M2 MADURA : 7 904 €).

En sachant que :

- Les prises en charge des OPCO dépendent de la branche d'activité de l'entreprise qui accueille un apprenti : Ex. Sur le tarif proposé, certains OPCO ne prendront en charge que 7 000 €
- Depuis le 1er juillet 2025 (réforme de l'apprentissage), les entreprises ont une participation obligatoire de 750 € au coût de la formation pour chaque contrat d'apprentissage signé.

En conséquence, il peut y avoir un reste à charge à régler par l'entreprise. Si on reprend l'exemple précédent, sur un tarif proposé à 8 516 € : si l'OPCO de l'entreprise prend en charge 7 000 € et que l'entreprise règle sa participation obligatoire de 750 €, il reste 766 € à régler (8 516 - 7 000 - 750).

Il est proposé au conseil d'UFR, comme les années précédentes, que l'UFR SEGGAT soit autorisée à effectuer une remise de 100% sur ce reste à charge.

Compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles l'université est confrontée, la remise de 100 % sur le reste à charge a fait l'objet de nombreux échanges. La possibilité d'instaurer des modalités différenciées selon la nature des structures — entreprises, collectivités territoriales ou associations — a notamment été envisagée. Il sera demandé au SUFCA d'organiser, à l'échelle de l'établissement, un temps de travail en 2027 en amont du vote des tarifs en conseil d'UFR. Parallèlement, une étude sur le reste à charge constaté à l'UFR SEGGAT (type d'entreprises, de collectivités, etc.) sera réalisée afin de disposer d'éléments objectifs pour alimenter la réflexion.

Vote :

Ne Participe Pas au Vote :	
Abstention :	2
Contre :	
Pour :	15

Pour le Président  
et par délégation  
Sébastien COURTIN  
Directeur UFR SEGAT

